

## SIVU DES TROIS VALLEES

*Cours d'eau concerné(s)* : La Dive, le Prepson, la Briande et autres petits affluents  
*Longueur de rives et surface du bassin-versant* : environ 127 km, 374 km<sup>2</sup>  
*Points forts du patrimoine naturel* : présence de moulins, rivières de première catégorie pour la pêche, possibilité de promenade en barque sur une Partie de la Dive

Date et objectif de la création du syndicat :

En 1966, est créé le SIVOM du canton de Moncontour, transformé en SIVU des Trois Vallées le 1 janvier 1998. Il est créé pour la réalisation d'aménagements hydraulique.

Unité(s) administrative(s) : Vienne, Deux-Sèvres

Communes adhérentes : Angliers, Assais les Jumeaux, Aulnay, Chalais, Craon, Dercé, Guesnes, La Chaussée, La Grimaudière, Notre Dame d'Or, Verger / Dive, La Roche Rigault, Marnes, Martaizé, Mazeuil, Moncontour, Messais, Saint-Chartres, Ouzilly Vignolles, Monts sur Guesnes, Mouterre-Silly, Saint Jean de Sauves, Frontenay/ Dive, Saires, Saint-Clair et Verrue.

Compétence du syndicat : entretien des berges des 3 rivières, compétence hydraulique

Objectifs actuels et projets prioritaires à court terme : entretien des ouvrages et des berges avec souci d'améliorer la qualité de l'eau. Faire disparaître les barrages sur le Prepson et la pose de déflecteurs sont les priorités d'actions du syndicat.

Actions menées les plus importantes : le recalibrage du Prepson et la pose de 2 vannes semi-hydrauliques.

Fonctionnement financier du syndicat : l'apport financier se fait uniquement par cotisations des communes adhérentes.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA DIVE NORD

*Cours d'eau concerné(s) :* Canal de la Dive  
*Longueur de rives et surface du bassin-versant :* environ 28 km, 800 ha  
*Points forts du patrimoine naturel :* présence de marais

Date et objectif de la création du syndicat :

le 14 janvier 1964, il avait pour objectif la réalisation de travaux nécessaires à l'assainissement et à la mise en valeur des terres humides de la Dive du Nord.

Unité(s) administrative(s) : Vienne, Deux-Sèvres, Maine & Loire

Communes adhérentes : Curçay / Dive, Berrie, Ranton, Saint-Laon, Ternay, Pas de Jeu, Saint Martin de Macôn, Tourtenay, Antoigné, Brézé, Montreuil-Bellay, Epieds.

Compétence du syndicat : entretien du canal, de ses berges et écluses ; drainage du bassin-versant ; conservation du patrimoine paysager et vente de bois.

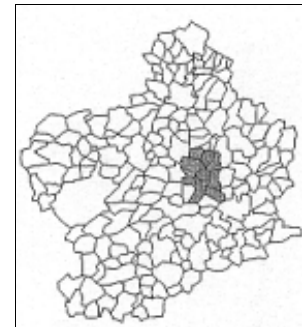
Objectifs actuels et projets prioritaires à court terme : réalisation des travaux d'entretien régulier et recharge des levées.

Actions menées les plus importantes : réparation d'écluses et recharge des levées.

Fonctionnement financier du syndicat : l'apport financier se fait par ventes d'arbres et cotisations des communes et des riverains.

## SYNDICAT DIVES &amp; MARAIS

*Cours d'eau concerné(s) :* La Dive  
*Longueur de rives et surface du bassin-versant :* 88 km, 80.8 km<sup>2</sup>  
*Points forts du patrimoine naturel :* présence de marais de la Dive et étang de Magne A Moncontour

Date et objectif de la création du syndicat :

Créé en 1995, le syndicat a pour objectif la réalisation de travaux nécessaires à la mise en valeur de la Dive entre Moncontour et Pas de Jeu notamment dans le domaine hydraulique.

Unité(s) administrative(s) : Vienne, Deux-Sèvres

Communes adhérentes : Moncontour, Saint-Laon, Ouzilly-Vignolles, Arçay, Brie, Oiron, Pas de Jeu et Saint Jouin de Marnes.

Compétence du syndicat : entretien des berges, compétence hydraulique et paysagère par l'intermédiaire de conseil paysager auprès des riverains.

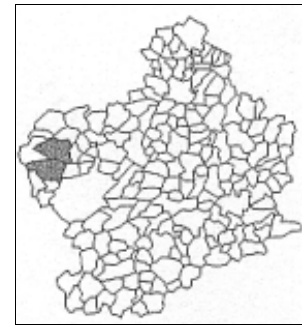
Objectifs actuels et projets prioritaires à court terme : les objectifs n'ont pas changé depuis sa création. Il s'agit de suivre les ouvrages de régulation de niveaux d'eau, l'entretien des berges et du lit du cours d'eau.

Actions menées les plus importantes : réalisation d'études-diagnostics, restauration d'ouvrages

Fonctionnement financier du syndicat : l'apport financier se fait par cotisations des communes adhérentes et subventions diverses.

## SIVOM DE NUEIL-LES AUBIERS

*Cours d'eau concerné(s) : La Scie et l'Argent (ainsi que leurs affluents)*  
*Longueur de rives et surface du bassin-versant : non-communicé*  
*Points forts du patrimoine naturel : non-communicé*

Date et objectif de la création du syndicat :

le 01 janvier 1995, en remplacement du District de Nueil-Les Aubiers créé le 27 novembre 1964. L'objectif était de gérer les équipements communs des deux communes.

Unité(s) administrative(s) : Deux-Sèvres

Communes adhérentes : Nueil sur Argent, Les Aubiers

Compétence du syndicat : les compétences d'un SIVOM sont multiples. En ce qui concerne la gestion de l'eau, l'entretien des berges et l'assainissement constituent ses principales compétences.

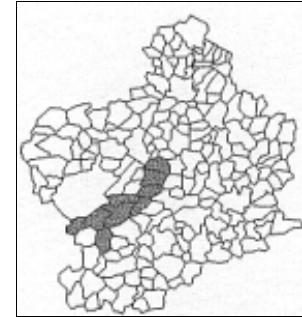
Objectifs actuels et projets prioritaires à court terme : ce sont les mêmes que ceux de la création du syndicat

Actions menées les plus importantes : réalisation d'un plan d'eau et d'une base de loisirs

**Remarque :** Ces communes sont adhérentes au SIAHAA et le SIVOM ne constitue pas pour elles l'outil de gestion de l'eau essentiel. C'est à la charge du SIAHAA.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU BASSIN DU THOUARET

*Cours d'eau concerné(s) : le Thouaret*  
*Longueur de rives et surface du bassin-versant : 102 km, 216 km<sup>2</sup>*  
*Points forts du patrimoine naturel : non communiqué*



Date et objectif de la création du syndicat : le 6 mars 1986, les objectifs étaient l'étude et la réalisation des travaux d'aménagement hydraulique du Thouaret et de ses affluents sur le territoire des communes associées.

Unité(s) administrative(s) : Deux-Sèvres

Communes adhérentes : La Chapelle Saint Laurent, Chanteloup, Boismé, Chiché, Faye l'Abbesse, Boussais, Glénay, Saint-Varent, Luzay et Maulais.

Compétence du syndicat : entretien de la rivière et aménagement de barrages

Objectifs actuels et projets prioritaires à court terme : entretien régulier du Thouaret. Le nettoyage des rives et la lutte contre les ragondins sont les objectifs prioritaires.

Actions menées les plus importantes : restauration d'ouvrages hydrauliques

Fonctionnement financier du syndicat : l'apport financier se fait par cotisations des communes, remboursement capital et intérêts des clés de répartition.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA LOSSE

*Cours d'eau concerné(s) : La Losse, Le Louzy et la Meule*  
*Longueur de rives et surface du bassin-versant : environ 20 km, 53 km<sup>2</sup>*  
*Points forts du patrimoine naturel : non communiqué*

Date et objectif de la création du syndicat :

le 12 janvier 1955, il avait pour objectif l'étude d'un projet de curage et d'amélioration du cours d'eau de la Losse et de ses affluents.

Unité(s) administrative(s) : Deux-Sèvres, Maine & Loire

Communes adhérentes : Brion Près Thouet, Louzy, Saint Martin de Sanzay, Sainte-Verge, Saint Cyr la Lande, Thouars, Saint Léger de Montbrun, Montreuil-Bellay, Antoigné

Compétence du syndicat : réalisation de travaux hydrauliques, entretien des berges, entretien des fossés et haies situés sur le bassin-versant de la Losse.

Objectifs actuels et projets prioritaires à court terme : entretien régulier du lit, des berges et suivi des aménagements réalisés. Pas de projet prioritaire.

Actions menées les plus importantes : achat d'un tracteur et d'un broyeur pour entretenir les berges.

Fonctionnement financier du syndicat : l'apport financier se fait par cotisations des communes adhérentes au syndicat.

## SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DU THOUET

*Cours d'eau concerné(s) :* Le Thouet situé en Maine & Loire  
*Longueur de rives et surface du bassin-versant :* 58 km , N.C  
*Points forts du patrimoine naturel :* fait référence aux communes adhérentes



Date et objectif de la création du syndicat :

Le 24 mars 1969 le syndicat est créé avec les objectifs principaux suivants : aménagements, entretien et gestion de la rivière.

Unité(s) administrative(s) : Maine & Loire

Communes adhérentes : Artannes / Thouet, Chacé, Distré, Le Coudray-Macouard, Montreuil-Bellay, Le Puy Notre Dame, Saint Cyr en Bourg, Saint Just / Dive, Varrains, Saumur et ses communes associées, Le Vaudelnay

Compétence du syndicat : entretien des berges, compétence hydraulique

Objectifs actuels et projets prioritaires à court terme : élaboration d'un plan d'ensemble de protection et d'aménagement de la rivière. Entretien des ouvrages hydrauliques et des sols situés sur le lit majeur du Thouet. La priorité est donné au projet commun avec le SMVT 79 pour la globalisation de la gestion.

Actions menées les plus importantes : restauration d'ouvrages pour la plupart très anciens et en mauvais état et mise en place d'un dispositif écrêteur de crues. Mise en place d'un système d'annonce de crues.

Fonctionnement financier du syndicat : l'apport financier est constitué de cotisations des communes adhérentes, revenus domaniaux résultant de locations et de subventions notamment de la part de la DDE.

## SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DU THOUET

*Cours d'eau concerné(s) :* Le Thouet situé en Deux-Sèvres  
*Longueur de rives et surface du bassin-versant :* 240 km, N.C  
*Points forts du patrimoine naturel :* cirque de Missé, cascade de Pommiers, chaos granitique de Neuvy-Bouin,...

Date et objectif de la création du syndicat :

Le 3 Octobre 1996, se crée le syndicat. Il a pour objectif la programmation de restauration de la rivière et le développement touristique.

Unité(s) administrative(s) : Deux-Sèvres

Communes adhérentes : Airvault, Allonne, Argenton l'Eglise, Aubigny, Availles-Thouarsais, Azay / Thouet, Chatillon / Thouet, Gourgé, La Peyratte, Le Beugnon, Le Chillou, Le Retail, Le Tallud, Lhoumois, Louin, Louzy, Maisontiers, Maulais, Mauzé Thouarsais, Missé, Neuvy-Poitou, Parthenay, Pompaire, Pougne-Herisson, St Généroux, Ste Verge, secondigny, St Jacques de Thouars, St Jean de Thouars, St Loup Lamairé, St Martin de Sanzay, Ste Radegonde, Taizé, Tessonniere, Thouars, Vernoux en Gâtine.

Compétence du syndicat : compétence hydraulique, restauration de berges, mise en valeur touristique.

Objectifs actuels et projets prioritaires à court terme : ses objectifs sont les mêmes que le jour de sa création. Prioritairement, le SMVT 79, met en place le « plan Thouet » pour la globalisation de la gestion de la rivière ainsi qu'un système d'annonce de crues.

Actions menées les plus importantes : lancement du projet « Plan Thouet ».

Fonctionnement financier du syndicat : l'apport financier est constitué de cotisations des communes adhérentes, et du département des Deux-Sèvres pour le fonctionnement du syndicat. Les travaux sont financés par la DIREN, Agence de l'Eau et Conseil Général.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ARGENTONNAIS

*Cours d'eau concerné(s) : L'Argenton et ses affluents*  
*Longueur de rives et surface du bassin-versant : N.C, N.C*  
*Points forts du patrimoine naturel : N.C*



*CE SYNDICAT N'A PAS RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE*

Date et objectif de la création du syndicat :

Le 30 Décembre 1994. Il succède au Syndicat d'Aménagement du Canton d'Argenton-Château.

Unité(s) administrative(s) : Deux-Sèvres

Communes adhérentes : Saint Maurice La Fougereuse, Etusson, Genneton, Bouillé-Loretz, Bouillé Saint Paul, Cersay, Ulcot, Massais, Moutiers sous Argenton, Coudre, Saint-Aubin du Plain, Saint-Clementin, Boesse, Voultegon, Sanzay, Argenton-Château, Le Breuil sous Argenton.

Compétence du syndicat : ses compétences sont multiples. Il comprend entre autre une compétence protection et mise en valeur de l'environnement (compétence optionnelle) et une compétence aménagement de l'espace.

Objectifs actuels et projets prioritaires à court terme : N.C

Actions menées les plus importantes : N.C

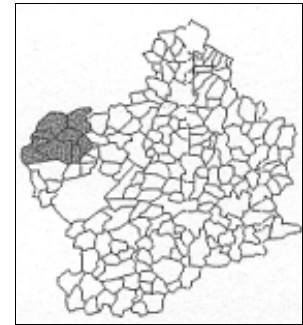
Fonctionnement financier du syndicat : N.C

SINDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT  
HYDRAULIQUE DES AFFLUENTS DE L'ARGENTON

*Cours d'eau concerné(s)* : Moinie, la Scie, l'Ouin, le Primard,  
Mauduchaud

*Longueur de rives et surface du bassin-versant* : N.C, N.C

*Points forts du patrimoine naturel* : N.C



---

*CE SYNDICAT N'A PAS RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE*

Date et objectif de la création du syndicat :

Créé en 1983 et modifié en 1986, 1987 et 1997.

Unité(s) administrative(s) : Deux-Sèvres, Maine & Loire.

Communes adhérentes : Saint Clémentin, Les Aubiers, , Etusson, Saint-Maurice-La-Fougereuse, Mauléon, Somloire, Les Cerqueux de Maulévrier, Boesse.

Compétence du syndicat : N.C

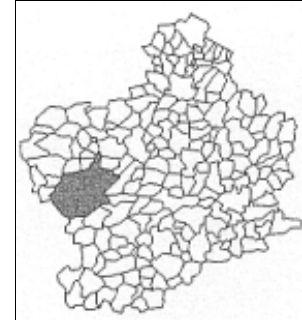
Objectifs actuels et projets prioritaires à court terme : N.C

Actions menées les plus importantes : N.C

Fonctionnement financier du syndicat : N.C

## GRAND BRESSUIRE

*Cours d'eau concerné(s) : Le Dolo, Le Ton, La Madoire*  
*Longueur de rives et surface du bassin-versant : N.C, N.C*  
*Points forts du patrimoine naturel : N.C*



*CE SYNDICAT N'A PAS RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE*

Date et objectif de la création du syndicat :  
N.C

Unité(s) administrative(s) : Deux-Sèvres

Communes adhérentes : Bressuire et communes associées : Beaulieu-sous-Bressuire, Breuil-Chaussé, Clazay, Chambrouet, Noirlieu, Noirterre, Terves, St Sauveur Givre.

Compétence du syndicat : elles sont multiples, dont compétence aménagement de rivières.

Objectifs actuels et projets prioritaires à court terme : N.C

Actions menées les plus importantes : N.C

Fonctionnement financier du syndicat : N.C